

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Mathieu Lapointe	Maire	45 816	17 401	29 895	
Denise Leblanc	Conseiller	7 927	3 963	336	168
Marie-Hélène Richard	Conseiller	6 250	3 125		
David Landry	Conseiller	6 250	3 125		
Alain Turcotte	Conseiller	7 927	3 963		
Steven Parent	Conseiller	6 250	3 125	1 680	840
Jean-Simon Landry	Conseiller	7 927	3 963		
Esteban Fuguerora Palacio	Conseiller	1 524	762		
Régis Leblanc	Conseiller	1 524	762		
Sylvie Tremblay	Conseiller	1 524	762		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).